Période de pratique en rédaction

ECTS : 3

Enseignants : Pascal GUENEE, Stephane BECHAUX, Romain MIELCAREK

Langue du cours : Français

Description du contenu de l'enseignement :

Les périodes de pratique en rédaction permettent aux étudiants de mettre en application et de consolider, en situation professionnelle, les compétences acquises au cours des deux années du master de journalisme.

Elles constituent une étape essentielle de la professionnalisation et de la préparation à l'insertion sur le marché du travail. Elles permettent aux étudiants de découvrir différents environnements rédactionnels, de se confronter aux exigences de la production journalistique et de développer leur autonomie.

Ces périodes peuvent prendre la forme de stages conventionnés ou de périodes en entreprise effectuées dans le cadre d'un contrat de travail, notamment en alternance.

Conformément au critère 7 des critères de reconnaissance des formations en journalisme du 10 décembre 2020, la durée totale des périodes passées en entreprise est comprise entre 16 et 26 semaines pour un cursus de deux ans. La durée d'un même stage ne peut excéder dix semaines.

Les stages font l'objet d'une convention tripartite précisant leurs objectifs et leurs modalités de déroulement. Dans le cadre de l'alternance, le suivi pédagogique est assuré conjointement par l'établissement de formation et l'entreprise.

Le parcours de professionnalisation est défini en concertation avec le responsable pédagogique afin de garantir sa cohérence avec les objectifs de formation et le projet professionnel de l'étudiant.

Compétences à acquérir :

- Mobiliser et consolider les compétences journalistiques acquises au cours de la formation dans un environnement professionnel.
- S'intégrer au fonctionnement d'une rédaction et s'adapter à ses méthodes de travail, à son organisation et à ses contraintes éditoriales.
- Concevoir et réaliser des productions journalistiques en respectant les exigences professionnelles, déontologiques et les délais de production.
- Développer son autonomie, sa capacité d'initiative et son aptitude à travailler au sein d'une équipe rédactionnelle.
- Découvrir différents environnements professionnels et différents types de médias.
- Construire et entretenir un réseau professionnel afin de favoriser son insertion sur le marché du travail.
- Analyser ses pratiques professionnelles et identifier ses axes de progression.

Pré-requis obligatoires

Avoir suivi les enseignements de M2 journalisme

Pré-requis recommandés

Maîtrise des compétences journalistiques fondamentales et des techniques de production correspondant à la spécialisation choisie, permettant une intégration progressive et autonome dans une rédaction.

Mode de contrôle des connaissances :

Évaluation des compétences professionnelles acquises en situation de travail, réalisée conjointement par le tuteur en entreprise et le responsable pédagogique.

L'évaluation prend notamment en compte la qualité des productions journalistiques, l'autonomie, l'intégration dans la rédaction, le respect des exigences professionnelles et la progression de l'étudiant.